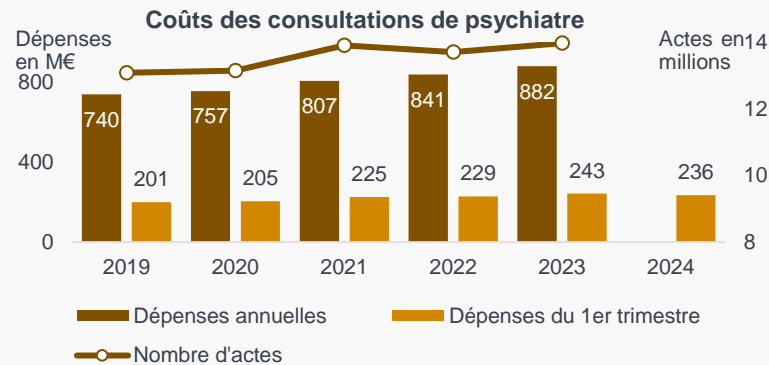


Analyse de la Santé Mentale à partir des bases Open Data

Cet article présente un aperçu des enjeux relatifs à la santé mentale en France pour les assureurs à partir de l'étude des données publiques mises à disposition par l'Assurance Maladie et l'INSEE.

- La **santé mentale** correspond à l'état général de bien-être émotionnel, psychologique et social d'un individu. Elle englobe la manière dont une personne pense, ressent et agit, ainsi que ce qui se rapporte aux **troubles psychiques** comme la dépression ou l'anxiété.
- D'après les études Data pathologies de l'[Assurance Maladie](#), les dépenses de santé mentale, relatives aux **pathologies psychiatriques** et aux **traitements psychotropes** représentaient un coût de **26,2 Mds€ en 2022** ; les maladies neurologiques (notamment l'épilepsie) et neurodégénératives (notamment la maladie d'Alzheimer) n'ont pas été prises en compte dans cette étude.
- Ces dépenses, en augmentation, en font l'un des **postes principaux** de dépenses de santé et correspondent pour 48% à des hospitalisations, 20% à des soins de ville, 13% à des arrêts de travail, 10% à des indemnités d'invalidité et 9% à des médicaments.
- Cette analyse s'appuie sur les **données publiques** de l'Assurance Maladie et de INSEE qui permettent d'apporter un éclairage intéressant sur les problématiques de santé mentale pour les assureurs. Cette analyse se focalise principalement sur les **risques psychosociaux**, principal sujet d'inquiétude pour les assureurs Prévoyance & Santé. Toutefois, elle n'intègre pas certains aspects comme les consultations de psychologie par exemple, faute d'informations disponibles dans ces bases.

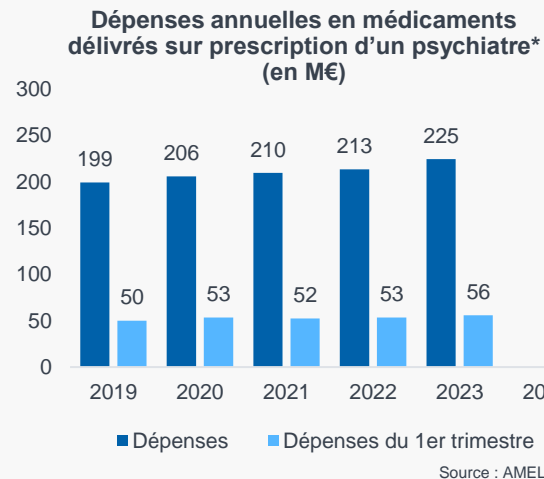
Consommations de consultations en psychiatrie



Source : AMELI
(*) Données 2024 arrêtées à avril

- Depuis 2019, les dépenses de consultations psychiatriques sont en **croissance** au fil des années. Cette **augmentation atteint 5% en 2023**. Cette tendance semble toutefois s'infléchir au 1^{er} trimestre 2024 par rapport au 1^{er} trimestre 2023.
- Après la hausse du nombre de consultations observée depuis 2021 probablement due au phénomène de **rattrapage de soins** après les confinements, le nombre de consultations observé en 2023 reste à des niveaux élevés.
- Par ailleurs, le tarif moyen des consultations de psychiatrie connaît une tendance haussière soutenue depuis 2019. Elle est en partie la conséquence de **l'augmentation des dépassements d'honoraires** (+37% entre 2019 et 2023)

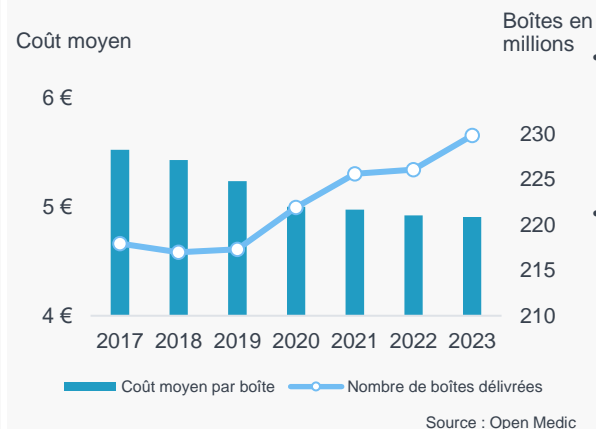
Prescriptions de médicaments en psychiatrie



Source : AMELI

- Depuis 2019, les dépenses en médicaments prescrits par un psychiatre augmentent régulièrement, entre **2 et 5% chaque année**.
- Les premières données de 2024 montrent une **augmentation de 5% des dépenses** sur le premier trimestre.
- Cette hausse générale des prescriptions par les psychiatres s'inscrit d'une part dans un contexte de **hausse du nombre de consultations**, et d'autre part dans un contexte de **croissance globale** des consommations de médicaments.

Coût moyen par boîte des médicaments liés à la santé mentale**



Source : Open Medic

- La consommation de médicaments liés à la santé mentale connaît une **augmentation** depuis 2019.
- En effet, le nombre de boîtes achetées est en constante hausse depuis 2019 (5,8% entre 2019 et 2023). Ce phénomène est concomitant à une baisse relative du coût moyen par boîte.
- La baisse constatée du prix des médicaments pourrait s'expliquer par l'incitation des pouvoirs publics au **choix de génériques** et par les **renégociations régulières des tarifs**.

(*) Une part importante des médicaments contre les troubles psychiques reste délivrée par les médecins généralistes. Cependant, ces chiffres permettent de montrer la hausse de prescriptions des spécialistes en psychiatrie

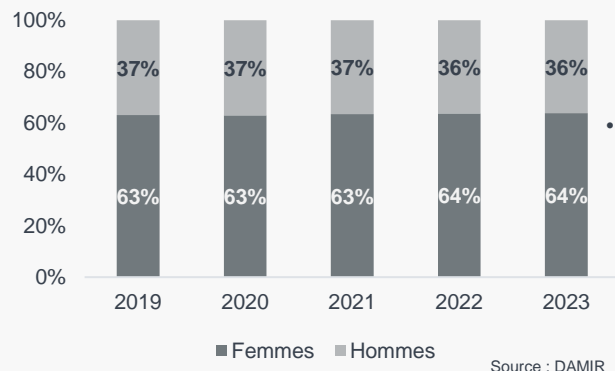
(**) La liste comprend les psychotropes (antidépresseurs, antianxiolytiques, psychostimulants...) et les traitements contre les addictions

La prévention ciblée au cœur des préoccupations des assureurs

Alors que les **risques psychosociaux** représentent un enjeu important pour les assureurs Prévoyance & Santé, la **prévention** constitue une priorité pour le secteur. Les différences présentées ci-après entre **profils de risques** pourraient permettre aux assureurs la mise en place d'**actions de prévention ciblées** en fonction de divers facteurs comme la **région, le sexe et l'âge**. Celles-ci pourraient s'appuyer sur des initiatives de type **dépistage précoce** et **campagnes de prévention** visant la **démocratisation** des soins de santé mentale.

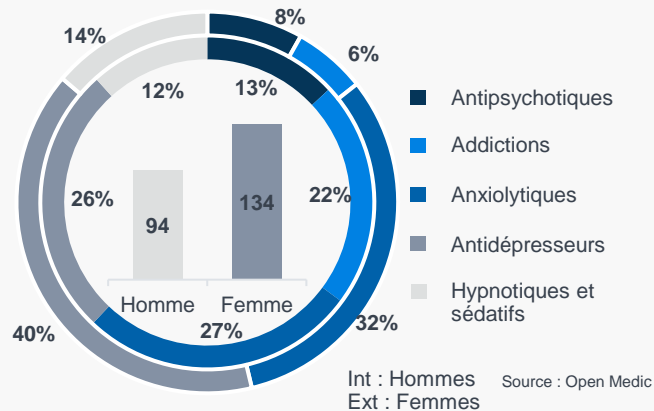
...du sexe

Répartition par sexe des dépenses de soins exécutés par des psychiatres



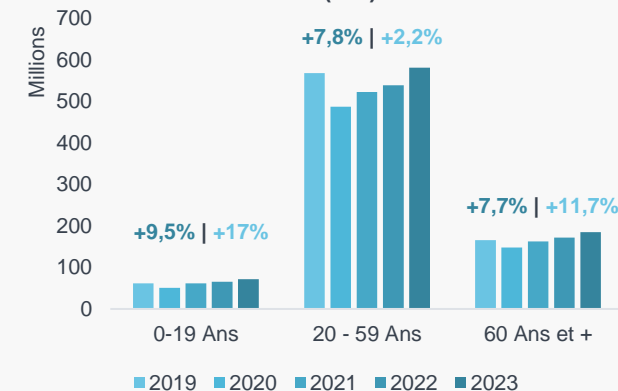
- Les femmes ont tendance à **consulter davantage les psychiatres, comparativement aux hommes**. En 2023, les dépenses en soins des femmes chez le psychiatre sont 1,8 fois celles des hommes.
- Par ailleurs, elles sont **plus consommatrices d'anxiolytiques et d'antidépresseurs**, alors que les hommes sont davantage concernés par les traitements luttant contre les **phénomènes d'addiction**.

Consommation et répartition des médicaments de santé mentale en 2023 (en millions de boîtes)



...de la classe d'âge

Dépenses de soins exécutés par des psychiatres selon la classe d'âge du patient (M€)

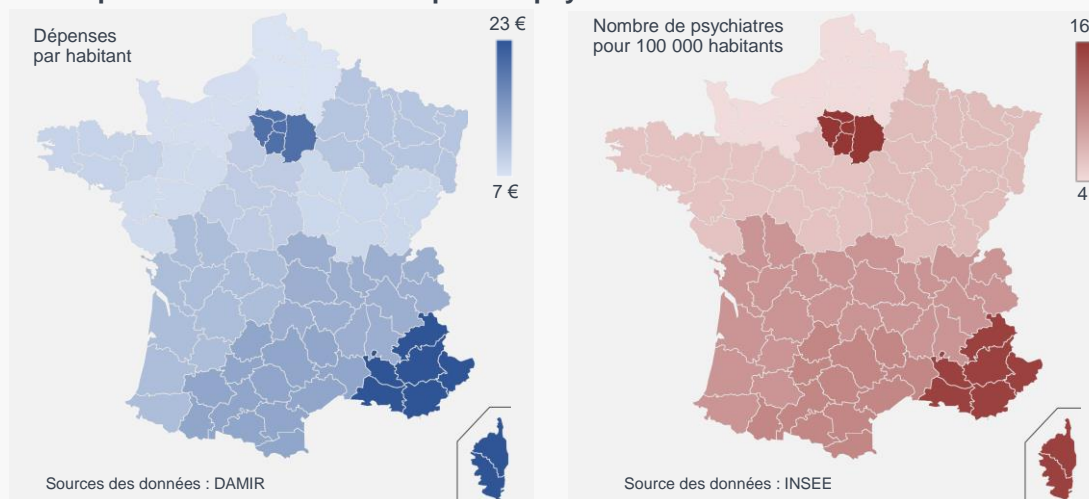


2023 vs. 2022 | 2023 vs. 2019

...de la région

- Les régions du nord de la France présentent une **plus faible consommation de soins psychiatriques** que la région PACA et l'Île-de-France qui montrent les dépenses les plus élevées.
- Cette différence pourrait s'expliquer par une **plus faible densité médicale de psychiatres** dans ces régions. En effet, il est intéressant de constater que les régions comportant une plus faible densité de psychiatres sont aussi celles où les dépenses sont les plus faibles. Une insuffisance d'offre de soins pourrait amener certains à renoncer à consulter.
- Les assureurs devront rester vigilants aux **déserts médicaux en psychiatrie** qui, par un **manque de suivi**, risquent **d'empirer les troubles existants**.

Dépenses de soins exécutés par des psychiatres et densité médicale en 2022



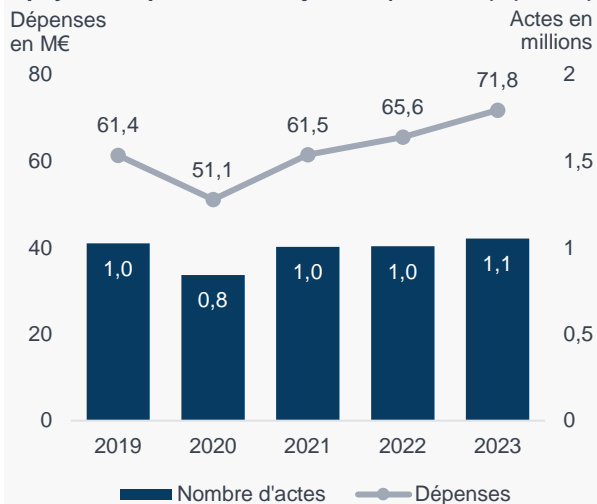
- En 2020, un **manque d'accès aux soins**, lié aux confinements, pourrait expliquer la baisse des dépenses en soins psychiatriques, toutes classes d'âges confondues. La crise covid a constitué un catalyseur pour une approche plus globale et inclusive de la santé mentale en France, impliquant une multitude d'acteurs et de secteurs pour répondre aux besoins diversifiés de la population (Source : [Covid-19 : L'irruption de la santé mentale dans le débat public \(santepubliquefrance.fr\)](https://www.santepubliquefrance.fr/fr/covid-19-l-irruption-de-la-sante-mentale-dans-le-debat-public))

- En 2023, les dépenses de soins exécutés chez le psychiatre sont supérieures aux dépenses pré Covid, toutes classes d'âge confondues. L'évolution est particulièrement marquée chez les plus jeunes (0-19 ans) avec une augmentation de **17% des dépenses en 2023 par rapport à 2019**.

La santé mentale des plus jeunes au centre des préoccupations ...

La hausse des dépenses de santé mentale, observée sur l'ensemble de la population française, masque des disparités par tranche d'âge. Celle-ci est en effet plus marquée chez les adolescents et jeunes adultes que chez leurs aînés. Les pouvoirs publics, au travers d'un [rapport publié par l'Assurance Maladie](#), alertent sur cette situation jugée « préoccupante ». En particulier, ce rapport évoque une hausse de 60% de la consommation d'antidépresseurs en 2023 chez les 12-25 ans par rapport à 2019.

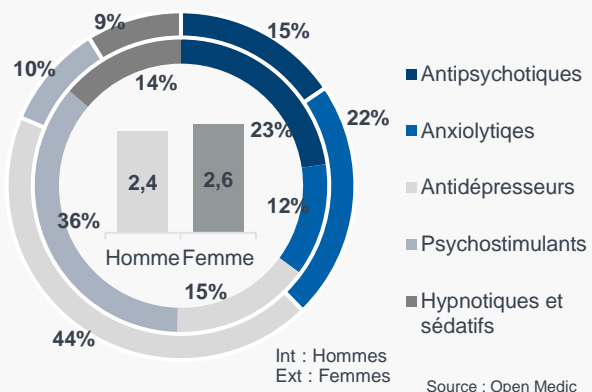
Nombres et dépenses des consultations psychiatriques chez les jeunes (0-19 ans) (en M€)



- Depuis la baisse observée en 2020, les dépenses en consultations de psychiatrie des jeunes connaissent une hausse soutenue. Une **augmentation de 9,5%** est observée en 2023.
- Bien que moindre, une tendance similaire est observée en ce qui concerne le nombre de consultations de psychiatres (**+4,5% en 2023**).

Source : DAMIR

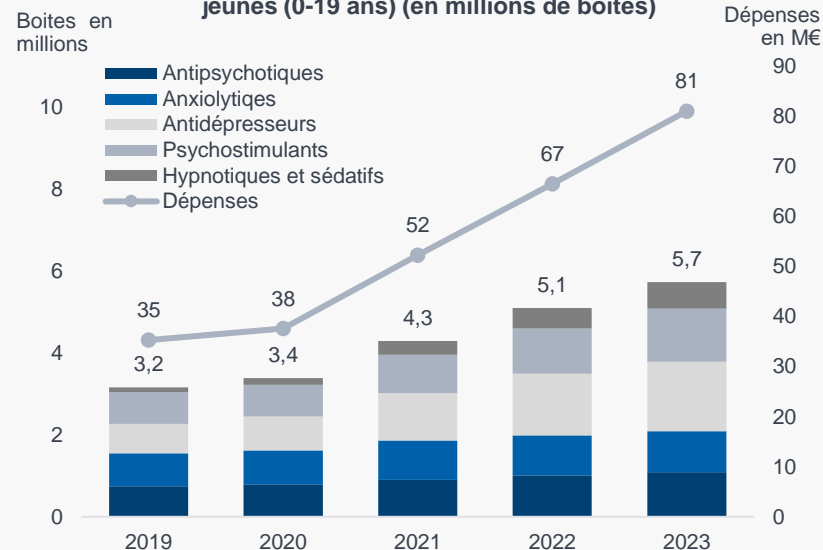
Consommation et répartition des psychotropes en 2023 (en millions de boîtes)



Source : Open Medic

- En 2023, la consommation moyenne en nombre de boîtes de psychotropes est identique chez les jeunes femmes et les jeunes hommes, mais avec des **différences notables sur le type de médicaments**.
- En effet, pour les jeunes patientes féminines, on observe une proportion très importante d'antidépresseurs et d'anxiolytiques, qui représentent les 2/3 des boîtes consommées.
- Alors que pour les jeunes hommes, on constate que les psychostimulants, utilisés pour traiter le TDAH, sont les médicaments les plus prescrits, et représentent plus d'1/3 des boîtes consommées.

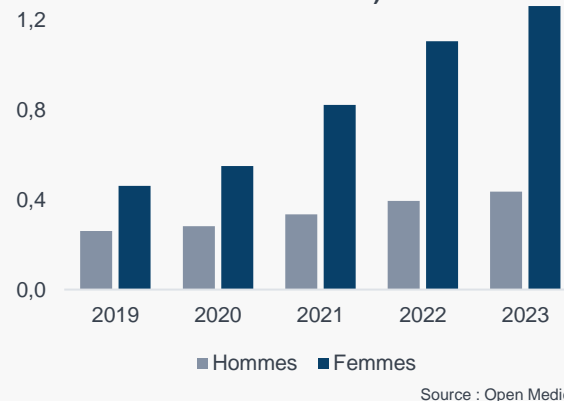
Consommation des psychotropes par les jeunes (0-19 ans) (en millions de boîtes)



Source : Open Medic

- Entre 2019 et 2023, la dépense liée à la consommation de psychotropes par les jeunes patients (0-19 ans) a fortement augmenté (**+22%** en 2023 par rapport à 2022).
- Sur cette population, le nombre de boîtes d'antidépresseurs a notamment doublé en 2023 par rapport à 2019.
- Cette croissance est d'autant plus marquée chez les jeunes femmes, puisqu'elle a triplé sur la même période.

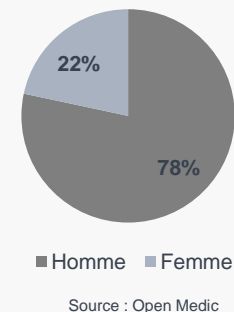
Consommation des antidépresseurs par les jeunes, par sexe (en millions de boîtes)



Source : Open Medic

- La consommation de psychostimulants, utilisés dans le traitement du TDAH*, a connu une **très forte croissance** depuis 2020, et concerne majoritairement les jeunes hommes qui en consomment 3,5x plus que les jeunes femmes.
- La consommation de psychostimulants en France reste faible comparée à celles de certains de nos voisins européens (Allemagne, Espagne, Royaume-Uni) (Source : [Assurance Maladie](#))

Consommation des psychostimulants en 2023, par sexe (en millions de boîtes)



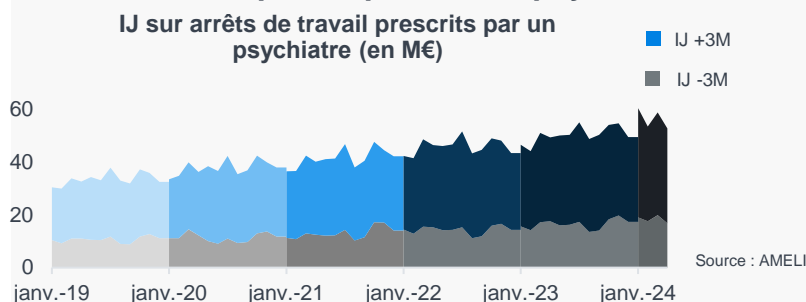
Source : Open Medic

(*) Trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité

Une cause majeure des arrêts de travail

- Les dépenses d'Indemnités Journalières (IJ) pour troubles psychiques sont en **constante augmentation, de 3% à 10% par an**. Les troubles psychologiques sont la cause de pratiquement un arrêt long sur quatre (Source : [Absentéisme 2023 Malakoff-Humanis](#)).
- La santé mentale constitue une **cause majeure d'absentéisme** qui présente des niveaux records depuis la crise COVID.
→ Pour plus d'informations : [Milliman – Analyse des Indemnités journalières](#)

Focus sur les prescriptions des psychiatres

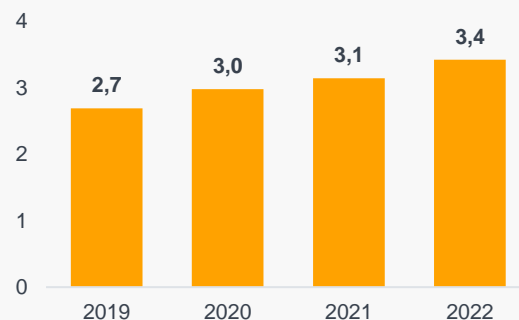


- Les bases AMELI permettent de distinguer les arrêts prescrits par les psychiatres ; ceux-ci ne représentent **pas la totalité des arrêts pour troubles psychiques** mais donnent un aperçu de la tendance des arrêts de travail liés à la santé mentale.
- Entre 2019 et 2023, on observe une augmentation de **50% des prescriptions d'arrêt** par des psychiatres.

Synthèse

- La santé mentale figure comme un **enjeu majeur** pour les assureurs Prévoyance & Santé pour les **prochaines années**, compte tenu des **hausse de dépenses de soins** de santé mentale et des **indemnités journalières associées**, d'autant plus que des mesures gouvernementales, pour lesquelles les assureurs sont mis à contribution, ont été lancées ces dernières années (par exemple, le remboursement de consultations de **psychologues**, non intégré dans cette étude).
- Les assureurs mettent en place des actions de prévention (accès encouragé dès les premiers troubles à des praticiens spécialistes, médecines douces, campagnes d'informations...) avec la possibilité de les adapter aux **profils de risques**, compte tenu des disparités observées. La capacité à mesurer les impacts sur la sinistralité de ces mesures restent un défi.
- Les enjeux de santé mentale embarquent plus globalement l'ensemble des problématiques de **santé comportementale** puisque la santé des individus peut être en partie influencée par les **habitudes et comportements** de la vie quotidienne (sport, tabagisme, alimentation, sommeil...), conduisant les assureurs à développer des campagnes d'information et de prévention ciblées.

Dépenses d'IJ liées à la santé mentale (en Mds €)



Source : Assurance Maladie



Sources des données utilisées

- **Open DAMIR ([Data.gouv](#))** : fournit l'ensemble des **remboursements de l'Assurance Maladie** de 2009 à 2023 (à date). Ces fichiers mensuels, disponibles annuellement, fournissent des informations détaillées en fonction des **caractéristiques des assurés** et du prescripteur de soins. Comme les autres bases, Open DAMIR adopte une **démarche d'anonymisation**, avant d'être publiée par le Système National des Données de Santé (SNDS).
- **Bases AMELI ([Assurance Maladie](#))** : collectent les données des CPAM en termes de **remboursements des soins de ville**. Elles permettent de connaître la **consommation médicale à l'échelle nationale** pour la période 2015-2024.
- **Open Medic ([Data.gouv](#))** : répertorie les **données de dépenses et de nombre de boîtes de médicaments délivrés en pharmacie de ville** selon la classification de l'OMS, sur la période 2014-2023, en fonction d'éléments descriptifs sur les bénéficiaires.
- **Dénombrement des Equipements ([INSEE](#))** : recense notamment les **équipements de santé** concernés et permettent d'extraire une **densité de personnel médical**.

Pour aller plus loin :

- [Baromètre 2024 des dépenses de santé en France \(milliman.com\)](#)
- [Milliman – Analyse des Indemnités journalières](#)
- [Etude SFCR 2023 sur les assureurs français à dominante Prévoyance & Santé](#)
- [COVID-19 and medical underwriting practices for life and health insurance](#)

Contacts : fanny.pouget@milliman.com; clement.afoumado@milliman.com; fh.toutain@milliman.com

The recipient should not construe any of the material contained herein as investment, hedging, trading, legal, regulatory, tax, accounting or other advice. The recipient should not act on any information in this document without consulting its investment, hedging, trading, legal, regulatory, tax, accounting and other advisors. The materials in this document is based upon public data or information; if the underlying data or information is inaccurate or incomplete, the results of our analysis may likewise be inaccurate or incomplete. The materials in this document represent the opinion of the authors and are not representative of the views of Milliman, Inc. Milliman does not certify the information, nor does it guarantee the accuracy and completeness of such information. Use of such information is voluntary and should not be relied upon unless an independent review of its accuracy and completeness has been performed. Materials may not be reproduced without the express consent of Milliman.